

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
RENCONTRE TENUE LE 9 MAI 2019
1455, BOUL. DU CARMEL, TROIS-RIVIÈRES, SALLE AGORA**

Présences :

Mme Mélanie Bergeron
M. Jérémie Bousquet
M. Benoît Desmarais
M. Marc Fauteux
Mme Bianca Hamel
M. Pascal Huot
Mme Émilie Imbeault-Perreault
Mme Mylène Lemyre-Morrisette
M. Michael Monast
M. Carl Montpetit
M. Nicolas Poliquin
Mme Caroline Renaud
Mme Annie Robitaille
Mme Chantal Turgeon

Absences motivées :

Mme Judith Cossette
M. Carol Fillion
M. Gilles Hudon
Mme Mylène Raymond

Secrétaire de la réunion :

Lucie Villemure

1. Ouverture de la séance

M. Huot souhaite la bienvenue à tous et présente M. Nicolas Poliquin qui siégera au CECM comme nouveau membre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec un ajout :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2019
4. Affaires découlant
5. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ
6. Présentation sur les conflits d'intérêts par Me Marta Acevedo
7. Points statutaires

- 7.1. AGA/Reconnaissance
 - 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Communication
 - 7.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)
 - 7.5. CMPC
 - 7.6. Consultation (aucune en cours)
 - 7.7. Comité interconseils
 8. Travaux en cours
 9. Affaires diverses
 - 9.1. Avis DCC – Adoption de la lettre
 10. Évaluation de la rencontre
-

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2019

Le procès-verbal corrigé est adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant

Comité de pairs physio AVC

M. Huot mentionne qu'une discussion a eu lieu avec Mme Julie-Léa Perron-Blanchette, Mme Robitaille, Mme Raymond, Mme Renaud et lui-même pour mettre en place une stratégie pour analyser les problématiques vécues avec le formulaire du comité de pairs ergo AVC. Il a été convenu que M. Huot achemine un courriel aux chefs des participants du comité ergo pour obtenir l'autorisation de réunir les participants à une rencontre pour évaluer de l'implantation du formulaire.

Comité fluidité jeunesse

M. Fauteux informe les membres qu'il est toujours en attente d'un retour de Mme Jacinthe Marchand. Il fera une relance à Mme Marchand.

5. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ

Pénurie de main-d'oeuvre

Mme Robitaille souligne que la priorité de l'établissement est la pénurie de main-d'oeuvre. M. Montpetit mentionne que le comité ressources humaines s'est réuni et c'est le seul sujet qui a été abordé. Mme Imbeault-Perreault demande si Entreprise en santé a été mis à contribution et M. Montpetit en fera part aux membres du comité.

Sondage valeurs organisationnelles

Mme Robitaille mentionne qu'un sondage est en cours concernant les valeurs organisationnelles de l'établissement. Elle incite fortement les membres à le compléter et d'en faire la promotion auprès des équipes.

Contexte MCQ

Mme Robitaille informe les membres qu'il n'y a pas eu de développement à ce niveau.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

Mme Robitaille informe les membres que nous sommes en attente du rapport de la CDPDJ en lien avec leur visite dans notre établissement. Elle mentionne que la DSM travaille en collaboration avec la direction concernée. Un membre suggère de valider comment le conseil multidisciplinaire peut les supporter lorsque le rapport sera prêt. M

Huot relancera Mme Nathalie Garon, directrice du programme jeunesse – famille et M. Robert Levasseur, directeur de la protection de la jeunesse et directeur provincial qui devaient faire un suivi au CECM sur l'avancement de ce dossier.

6. Présentation sur les conflits d'intérêts par Me Marta Acevedo

M. Huot introduit Me Marta Acevedo qui présente la gestion des déclarations d'intérêts et des conflits d'intérêts. Elle explique l'importance de bien comprendre les obligations en matière de conflit d'intérêts en tant que représentant du conseil multidisciplinaire. Elle mentionne qu'il est primordial de se poser la question « *Avez-vous un intérêt?* ». Elle rappelle l'importance de bien connaître notre rôle en tant que membre du CECM. Elle suggère aux membres de relire leur mandat et de connaître les attentes de l'établissement envers le rôle des membres du CECM. Elle souligne l'importance de réfléchir pour l'ensemble de l'établissement.

Elle mentionne qu'un conflit d'intérêts est toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre l'indépendance ou l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction, car le jugement de la personne peut être influencé par l'existence d'un intérêt direct ou indirect. Les situations de conflits d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Elle suggère d'analyser les situations soumises au CECM et idéalement la personne qui est à risque de conflit ou en apparence de conflit doit se retirer. Lorsqu'un avis est émis, la personne qui est à risque de conflit ou en apparence de conflit doit aussi se retirer. La décision de se retirer appartient à la personne concernée ou le CECM peut demander à la personne de se retirer. Elle mentionne que lors d'une présentation où un membre est à risque de conflit ou en apparence de conflit est présent, elle suggère de demander au présentateur s'il est à l'aise avec sa présence. Le présentateur peut aussi demander que la personne se retire. Me Acevedo acheminera une grille d'analyse pour que les membres puissent l'utiliser. Elle reviendra à une autre rencontre pour l'expliquer et en discuter.

Elle précise que les membres auraient avantage à déclarer leurs intérêts en lien avec leur rôle et de signer un engagement à la confidentialité. Elle informe les membres qu'elle est disponible pour répondre à leurs questions en tout temps.

7. Points statutaires

7.1. AGA/Reconnaissance

L'organisation de l'AGA et de l'activité reconnaissance est finalisée.

7.2. Comité de pairs

Comité de pairs physio AVC

La deuxième rencontre du comité a eu lieu hier.

Comité de pairs suivi intensif

La fiche de projet a été reçue.

7.3. Communication

Les chroniques sur les différents titres d'emploi du conseil multidisciplinaire dans le *Pratico* se poursuivront en septembre. Mme Turgeon souligne ne plus avoir d'article et demande aux membres d'en produire.

Elle informe les membres que Mme Hélène Tousignant remplacera Mme Maude Bourgeois comme répondante aux communications pour le CECM.

7.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)

Ce point n'a pas été abordé.

7.5. CMPC

Ce point n'a pas été abordé.

7.6. Consultation (aucune en cours)

Ce point n'a pas été abordé.

7.7. Comité interconseils

Ce point n'a pas été abordé.

8. Travaux en cours sous-comité et pour l'AGA

Les travaux s'effectueront en sous-comité en après-midi.

9. Affaires diverses

9.1. Avis DCC – Adoption lettre

Les membres ont pris connaissance de l'avis à la DCC avec les commentaires émis et sont en accord. M. Monast effectuera les modifications et acheminera le tout à Mme Villemure pour la mise en page et la correction. Mme Robitaille mentionne avoir avisé Mme Élise Leclair, directrice adjointe – Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections dont la DCC relève qu'un avis de recommandation sera acheminé.

Original signé
Pascal Huot
Président de l'exécutif du conseil multidisciplinaire
CIUSSS MCQ